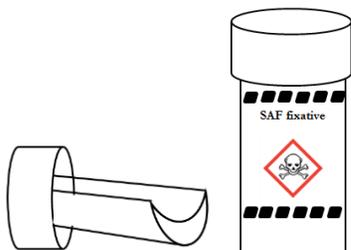


INSTRUCTION POUR EFFECTUER LE PRÉLÈVEMENT POUR UNE RECHERCHE DE PARASITES DANS LES SELLES

(CONTENANT « SAF FIXATIVE »)



Matériel pour effectuer votre prélèvement :

- ✓ 1 contenant propre ;
- ✓ 1 contenant «SAF Fixative» identifié à votre nom ;
- ✓ 1 sac de plastique avec deux pochettes;
- ✓ Questionnaire PAR-FOR-001

Attention : Votre contenant contient un liquide toxique et poison. Ne pas boire et ne pas jeter.

Objectif

Identifier si des parasites se retrouvent dans vos selles.

Avant de commencer

Évitez de prendre du laxatif, des anti-diarrhéiques et des antiacides avant le prélèvement des selles. Toutefois avant de modifier toutes prescriptions médicamenteuses, vous devez en discuter avec votre médecin.

Laver vos mains.



Procédure du prélèvement

Étape 1 : Recueillir les selles dans un contenant propre et sec.



Éviter que les selles ne viennent en contact avec l'urine ou l'eau du cabinet de toilette. Si l'enfant est aux couches, prélever directement de la couche.

Étape 2 : Prélèvement

Avec la cuillère à l'intérieur du contenant cylindrique, transférer une quantité dans le contenant « SAF fixative »

****Mettre assez de selles dans le contenant pour que le liquide arrive à la ligne.**

****Inverser et bien mélanger les selles avec le liquide pour une consistance homogène.**



Inscrire la date et l'heure

Inscrire la date et l'heure sur le ou les contenants après le prélèvement.

Identification de votre échantillon

Assurez-vous que votre contenant soit identifié :

- Nom et prénom complet
 - RAMQ (ou dossier du HPLG)
- *** 1 seul échantillon par jour *****

Si vous avez d'autres prélèvements de selles à faire pour d'autre test, vous pouvez prendre le même échantillon. (Exemple : Culture de selles ou recherche de Clostridium)

Conservation de votre échantillon

Conservé le contenant au réfrigérateur.



Rapporter votre échantillon

- Vous avez **maximum 48 heures** après le prélèvement.
- Mettre le contenant « SAF fixative » dans le sac dans la partie fermée.
- Rapporter l'échantillon à l'endroit où vous avez obtenu votre trousse. Du lundi au vendredi :
 - o Centre des prélèvements dans les CLSC entre 6H30 et 14H00;
 - o CHPLG (réception du laboratoire, 2^{ème} étage, bloc C) entre 8H00 et 15H45.
- Apporter avec vous : votre **échantillon**, votre **carte d'assurance maladie** ainsi que le **questionnaire (PAR-FOR-001) complété.**
- Si l'échantillon ne répond pas aux exigences, le spécimen sera à reprendre.

